

# Les stagiaires en démarche d'installation : Qui sont-ils ? Quelles sont leurs pratiques de formation ?

VIVEA soutient les personnes en démarche d'installation et les chefs d'entreprise qui souhaitent transmettre leur exploitation. À travers le financement et le développement d'actions de formation pour ce public, VIVEA contribue ainsi au renouvellement des générations dans le secteur agricole. Les formations pour les personnes préparant une reprise ou une création d'entreprise agricole représentaient en 2012 plus de 15% des heures/stagiaire financées par VIVEA. Cette part étant importante, VIVEA a souhaité mieux connaître ces stagiaires en démarche d'installation et leurs pratiques de formation.

## UN RECOURS ACCRU À LA FORMATION POUR PRÉPARER LA CRÉATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISE

L'année 2012 marque une augmentation conséquente par rapport aux années antérieures. En effet, le nombre de bénéficiaires de formation en cours d'installation, en légère hausse depuis 2009, a bondi de 31% l'an dernier. VIVEA a ainsi financé une ou plusieurs actions de formation pour **près de 9 000 personnes en démarche d'installation**.

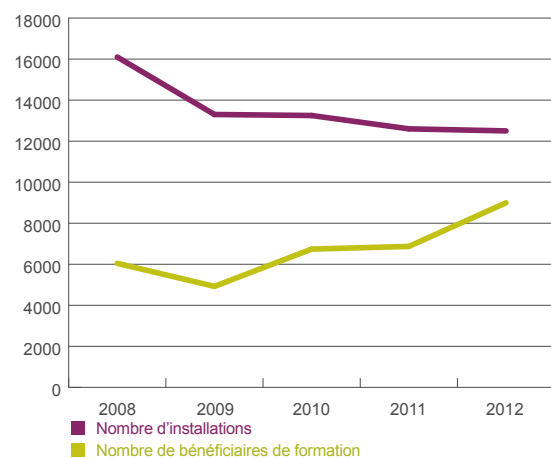
Cette augmentation ne trouve pas son origine dans une augmentation du nombre d'installations mais vraisemblablement dans un recours accru à la formation pour préparer la création ou la reprise d'une exploitation agricole.

Si cette augmentation est observée dans l'ensemble des régions, elle a été plus forte en Midi-Pyrénées (+30%), en Bourgogne (+25%), en Bretagne et en Rhône-Alpes (+20%).

Pour expliquer cette forte augmentation, des éléments d'éclairage ont été recueillis dans deux de ces régions :

- En Midi-Pyrénées par exemple, et plus précisément dans le Gers, il y a eu une volonté des syndicats et des organisations professionnelles agricoles de prioriser l'installation et donc de

Évolution du nombre de bénéficiaires de formation  
et du nombre d'installations



prescrire les actions de formation nécessaires lors du parcours de professionnalisation personnalisé (PPP). Les formations liées au renouvellement des générations ont donc été prioritaires par rapport à toutes les autres, ce qui a incité les organismes de formation à développer l'offre pour ce public.

- En région Rhône-Alpes, VIVEA a mené des actions d'animation territoriale. En s'appuyant sur des cofinancements du FSE, VIVEA a pu orienter l'offre de formation vers ce public et l'améliorer qualitativement en posant des exigences aux organismes de formation. Dans ce cadre, ont donc été organisées des demi-journées de sensibilisation et des journées de réflexion avec les organismes de formation. Le travail réalisé a été valorisé auprès des acteurs de l'installation, ce qui a créé une sorte d'émulation auprès des porteurs de projet à l'installation.

La forte mobilisation pour la formation des personnes en démarche d'installation s'expliquerait donc par une volonté accrue des élus VIVEA de rendre prioritaires les formations à l'installation, mais aussi par des actions de développement de l'accompagnement formation. L'année 2013 devrait confirmer cette tendance puisque les données provisoires indiquent un nombre de bénéficiaires en cours d'installation proche de 9 000.

### Etienne Barada Secrétaire général des JA de Midi-Pyrénées

**Quelles actions avez-vous menées en région pour inciter les personnes en cours d'installation à avoir recours à la formation ?**

*Le meilleur moyen est de communiquer sur le sujet. Nous formons donc nos responsables professionnels et nos administrateurs à mener des actions de communication. Nous n'en menons pas nous-mêmes car nous nous situons à l'échelon régional, notre rôle est plutôt de coordonner ce qui se fait dans les départements. Une des actions que nous avons privilégiée est de sensibiliser les jeunes lors de*

*la partie obligatoire de 21h du Plan de Professionnalisation Personnalisée (PPP). Nous mettons à cette occasion l'accent sur l'importance de la formation afin qu'ils comprennent qu'on n'est jamais assez bien formés.*

**En quoi la formation peut-elle contribuer, selon vous à la réussite d'un projet d'installation ?**

*La formation c'est permettre aux jeunes de s'adapter aux situations qu'ils vont devoir affronter.*

*La formation c'est se donner les moyens de faire face aux problèmes et plus généralement aux nombreux aléas.*

*Propos recueillis par Cécile Ghiringhelli*

## DES STAGIAIRES PLUS FÉMININS, PLUS JEUNES ET DOTÉS D'UN BON CAPITAL SCOLAIRE

Parmi les caractéristiques des bénéficiaires de formation en cours d'installation, celui qui les distingue le plus de l'ensemble des personnes financées par VIVEA est le « genre ». En effet, si 21% de l'ensemble des bénéficiaires VIVEA sont des femmes, ces dernières sont 37% parmi les bénéficiaires en cours d'installation. Un écart de 16 points qui traduit l'augmentation de la part des femmes s'installant en agriculture, mais également un meilleur accès de celles-ci à la formation. Si toutes venaient à devenir contributrices, cela pourrait laisser pressentir une augmentation du taux d'accès des femmes à la formation pour l'ensemble des contributeurs.

Ces personnes en cours d'installation qui se forment sont principalement des jeunes : plus de la moitié d'entre eux ont moins de 30 ans et au-delà de 40 ans leur nombre diminue sensiblement. Le profil de conjoint reprenant l'exploitation familiale suite au départ à la retraite du chef d'exploitation est donc minoritaire.

Enfin, ils sont plus nombreux à être très diplômés que pas du tout : 42% d'entre eux ont un diplôme de niveau IV (Bac, BPREA, etc.), 30% un diplôme de niveau III (BTS) et 10% un diplôme de niveau II (licence). En revanche, ils peuvent aussi bien être diplômés du secteur agricole que d'un autre domaine professionnel.



**Les contributeur-trices de VIVEA sont les actifs agricoles non salariés qui versent une contribution formation à VIVEA.**

**Les bénéficiaires de VIVEA sont des contributeurs ayant suivi au moins une formation financée par VIVEA.**

## UN RECOURS PONCTUEL À LA FORMATION SUR DES THÉMATIQUES PRINCIPALEMENT LIÉES À L'APPROCHE GLOBALE DE L'ENTREPRISE

La moitié des stagiaires préparant une installation en agriculture suivent une seule action de formation dans l'année (48% d'entre eux). Néanmoins, un nombre non négligeable d'entre eux viennent se former plusieurs fois : 26% deux fois, 14% trois fois et 24% entre trois et cinq fois. La plupart des actions de formation qu'ils suivent durent une ou deux journées. Les formations longues sont minoritaires. La durée moyenne de formation par bénéficiaire (hors stage 21h pour les personnes inscrites dans un Plan de Professionnalisation Personnalisé - PPP) a en effet tendance à baisser passant de 37 h en 2010 à 34 h en 2012.

Les actions de formation suivies par les stagiaires en cours d'installation sont de deux natures :

- soit elles ont pour sujet à part entière l'installation et s'adressent spécifiquement à des personnes ayant un projet de création-reprise d'une exploitation agricole (60% des actions de formation suivies par ce public) ;
- soit il s'agit de formations « communes » à d'autres profils d'agriculteurs et seul le stagiaire est en mesure de faire le lien avec son projet d'installation (40% des actions de formation suivies par ces stagiaires).

Les formations suivies par ce public se caractérisent par un fort éparpillement et varient en fonction des filières professionnelles et des régions dans lesquelles les stagiaires s'installent.

Un thème de formation se détache : celui de **l'approche globale de l'entreprise**. À lui seul, il regroupe 34% des formations suivies par ces stagiaires. Dans cette thématique, on trouve toutes les formations liées à l'installation en général, à l'émergence de projet et à la compréhension du contexte agricole.

**La gestion et l'analyse économique** est le deuxième thème de formation plébiscité par les stagiaires en démarche d'installation (16% des formations). Ces formations concernent le plus souvent l'analyse de documents comptables ou de résultats et le chiffrage du projet d'installation. Mais on trouve également des remises à niveau en gestion et des formations liées au risque financier.

### VIVEA peut financer les formations des nouveaux installés et des créateurs et repreneurs d'entreprise.

Les nouveaux installés sont considérés comme des contributeurs à jour de leur contribution au cours de l'année de leur installation et de la suivante.

Les actions de formation destinées aux **créateurs et repreneurs d'une entreprise agricole** peuvent, depuis la loi sur la formation professionnelle du 24 novembre 2009, être prises en charge par VIVEA à défaut d'être déjà financées par un organisme de financement de la FPC ou demandeurs d'emploi. **Les personnes qui peuvent justifier de leur engagement dans une démarche d'installation, de création ou de reprise d'une entreprise agricole sont donc éligibles à VIVEA.**

**La gestion des ressources humaines**, souvent citée comme une thématique peu attractive auprès des agriculteurs et sur laquelle il est difficile de mobiliser, rencontre auprès du public en cours d'installation un regain d'intérêt : troisième thème de formation le plus suivi, la GRH représente 10% des actions. L'installation sociétaire, le travail en commun et le droit social sont les principaux sujets traités.

### Sarah De Caqueray, jeune agricultrice dans les Alpes-Maritimes, à Saint Martin de la Vésubie en production de petits fruits rouges et fruits du Verger



#### Dans quel contexte avez-vous décidé de vous installer en agriculture ?

*Mes grands-parents avaient une exploitation agricole familiale qu'ils avaient arrêté d'exploiter dans les années 80. Après avoir obtenu un BTS dans le domaine du tourisme, j'ai voulu revaloriser le verger de cette exploitation que mes grands-parents avaient laissé tomber.*

#### Au démarrage de votre projet d'installation, comment vous est venue l'idée d'avoir recours à de la formation ?

*C'est la première chose à laquelle j'ai pensé. Cela a été un réflexe. Je n'avais pas la connaissance du milieu agricole et j'avais envie de faire les choses de manière professionnelle. Un premier rendez-vous avec un conseiller m'a permis d'identifier les formations qui existaient et celles qui pourraient répondre à mes besoins.*

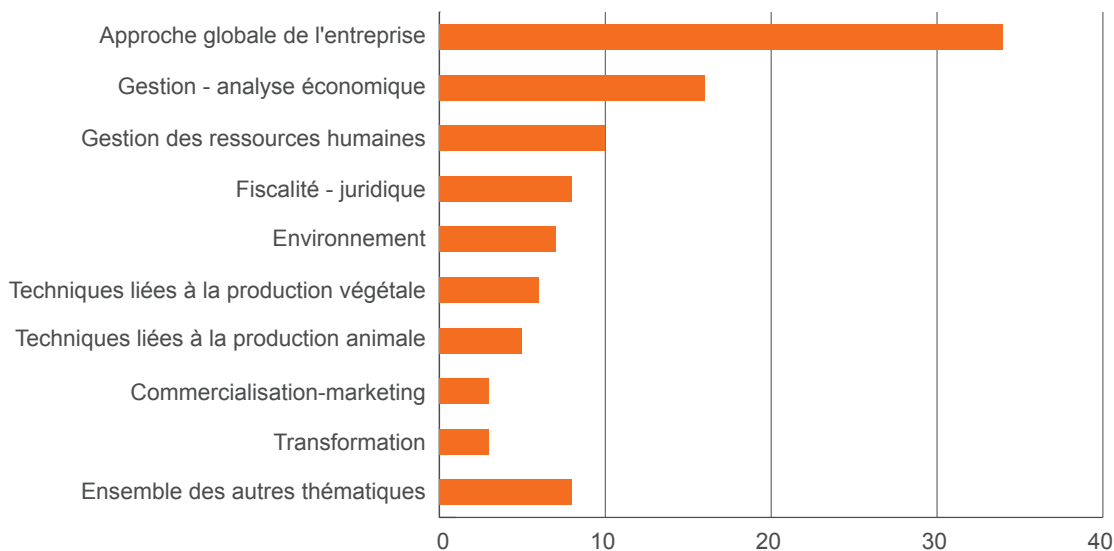
*J'ai donc suivi plusieurs formations liées à la transformation et une relative à la comptabilité.*

#### En quoi ces formations ont-elles contribué à la réussite de votre projet d'installation ?

*La formation m'a permis d'y voir clair sur la réglementation, de comprendre le procédé de transformation, tout ce qui est lié à l'étiquetage des produits et à l'hygiène. La formation m'a permis de concrétiser mon projet. Je regarde les formations proposées et j'y retournerai pour actualiser mes compétences.*

*Propos recueillis par Gaëlle Labarrade*

## Les domaines de compétences des formations suivies par les stagiaires en cours d'installation, en %



Données VIVEA 2012

Viennent ensuite, comme l'indique le graphique ci-contre les thématiques liées à la fiscalité (8% des formations), aux techniques de productions animales et végétales (5% des formations). Dans une

moindre mesure, ces stagiaires se forment à la commercialisation (circuits-courts et communication client) et aux techniques de transformation (le plus souvent en lien avec l'activité fromagère).

**Ces éléments permettent d'avoir une vision d'ensemble des choix de thématiques de formation des personnes qui préparent une installation. Ces constats invitent à creuser l'analyse en fonction de questions qui viendraient se poser sur la formation pour ce public ou sur le rôle de la formation dans la réussite des projets d'installation.**

Rédaction : Gaëlle Labarrade, [contactdif@vivea.fr](mailto:contactdif@vivea.fr)

### À découvrir aussi... sur le site Internet de VIVEA :

Les études produites récemment par VIVEA sur les stagiaires en cours d'installation :

**Installation et formation en Aquitaine, VIVEA, 2012**

**Analyse des besoins en formation des jeunes installés de moins de 3 ans, Valérie Binder pour VIVEA, 2012**